



Communiqué à la presse

7 janvier 2013

2013 : le moment d'agir en faveur de la santé scolaire

Le SNMSU-UNSA Éducation espère que l'année 2013 sera le temps de l'action en faveur de la médecine scolaire après les déclarations d'intention de 2012.

L'année 2012 s'est achevée avec un nouveau rapport du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques* sur la médecine scolaire, tout à fait clair en termes de préconisations pour améliorer sa situation, dans la continuité des rapports de l'Assemblée nationale et de la Cour des comptes de 2011**. Il reste fort à faire.

La revalorisation des professionnels, actée en « première étape » le 22 juillet 2012, n'a pas encore été appliquée. Il s'agit de ne pas oublier le soutien exprimé lors de la campagne présidentielle à la médecine scolaire, les priorités affichées sur la jeunesse, l'éducation et la santé, la nécessité de prendre en compte la santé de l'élève pour une scolarité équitable et réussie, réaffirmée lors de la refondation de l'école, le rôle majeur de la santé scolaire dans la lutte contre les inégalités sociales de santé et en faveur de l'accès aux soins. La loi d'orientation et de programmation pour l'école, en cours de rédaction, peut être d'un appui précieux pour la santé scolaire. De même, il serait souhaitable que la loi de santé publique prévue pour 2013 comporte un volet plus spécifiquement destiné à la jeunesse. En tout état de cause, nombre de mesures préconisées par les différents rapports sont à mettre en œuvre dès 2013 afin de répondre aux besoins actuels des élèves.

La dynamique engagée doit se concrétiser en 2013 : après le temps de la réflexion, le gouvernement est attendu sur l'action.

Corinne VAILLANT,
Secrétaire générale
du SNMSU-UNSA Éducation
Le 7 janvier 2013